



Ce que nous apprennent les faits et les chiffres

Il est extrêmement difficile pour un[e] migrant[e] non communautaire d'accéder aux prestations sociales dans le pays d'accueil et ce dans toute l'UE, notamment si celui/celle-ci ne parle pas la langue locale et ne travaille pas.

L'accès aux prestations sociales est souvent régi par des conditions strictes : par exemple, alors que la générosité de la France en matière de prestations sociales est félicitée ou dénoncée en fonction de où l'on se situe dans l'échiquier politique, un[e] étranger[e] doit avoir un titre de séjour et une carte de travail depuis au moins 5 ans pour accéder au Revenu de Solidarité Active. **Alors que la majorité des migrant[e]s irrégulier[e]s, "sans-papiers", travaillent, ont des fiches de paie et payent des impôts, des taxes et des cotisations sociales, ils/elles ne bénéficient d'aucun des droits qui y sont rattachés [1].**

De même, aucune statistique ne prouve l'existence d'un phénomène "d'appel d'air" ; que ce soit pour les demandeurs/euses d'asile ou pour les migrant[e]s arrivé[e]s irrégulièrement. En effet, cela supposerait que ceux/celles-ci connaissent précisément, dès leurs points de départ, les systèmes d'accueil, les critères de régularisation ou d'accès au statut de réfugié[e] dans les potentiels pays de destination [2]. C'est le différentiel d'un pays d'accueil à l'autre qui déterminerait alors le pays de destination. **En réalité, le choix du pays de destination dépend des moyens financiers dont le/la migrant[e] dispose et qui conditionnent la distance qu'il/elle sera en mesure de parcourir [rappelons que le coût de la migration est élevé]. La présence de proches dans le pays de destination et la langue qui y est parlée seront également des facteurs déterminants car facilitant son inclusion**

Qu'en pensez-vous ?

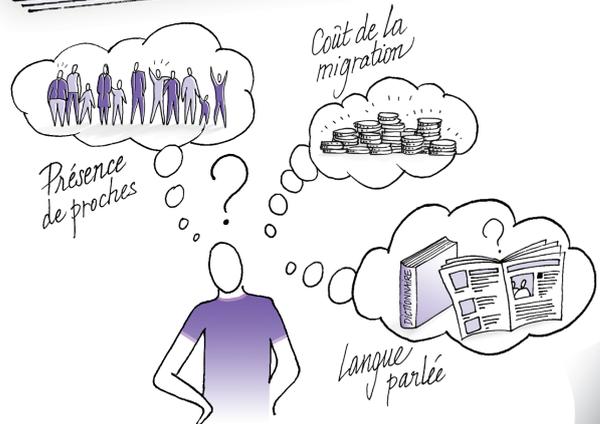
[...] "Comme nous avons des prestations sociales très importantes données aux étrangers qui sont régularisés dès leur arrivée sur le sol, ça fait appel d'air"

[Nicolas Dupont-Aignant ■ Président de Debout la République ■ France Info ■ Septembre 2015]

On entend souvent...

L'appel d'air est le phénomène selon lequel des millions de migrant[e]s arrivent dans l'Union Européenne pour bénéficier de politiques d'accueil et d'admission clémentes, indépendamment de leur statut migratoire. On a d'ailleurs pu le constater lorsque Angela Merkel a annoncé, en 2015, que l'Allemagne ouvrait ses frontières aux réfugié[e]s syrien[ne]s.

Il faudrait donc limiter l'accès des étrangers aux services et prestations sociales ainsi qu'arrêter leurs mouvements à l'intérieur et vers l'UE.



Où est l'Eldorado ?

Moussé a 36 ans. Il est arrivé en France en 2006 pour poursuivre ses études après une maîtrise obtenue au Sénégal :

« Avec l'aide de ma famille et en faisant des petits boulots, j'ai réussi à financer mes études et ai obtenu mon troisième cycle, que j'ai complété avec une formation en intelligence économique. J'ai aussi effectué de nombreux stages. Je n'ai jamais bénéficié d'aide de l'État. Après mes études, je suis resté deux ans sans trouver d'emploi fixe. J'ai donc dû continuer à occuper des petits postes temporaires pour vivre. [...] Ce qui est paradoxal, c'est qu'avec mon statut d'étudiant, je travaillais, je cotisais mais n'avais pas accès aux allocations pendant mes périodes de chômage. Je n'y avais pas droit. Le problème est que quand on ne travaille pas, qu'on n'a pas les moyens, on a l'impression de vivre en autarcie. Il est difficile de s'ouvrir aux autres, de se faire un réseau, de participer à la vie de la communauté dans laquelle on vit. On pourrait dire que ça crée un blocage en nous [...] Dire que les politiques d'accueil sont généreuses en Europe ne correspond pas à une réalité. Le climat est dur pour nous les migrant[e]s et je n'ai pas l'impression que les politiques favorisent notre intégration. En tout cas, elles ne le font pas de façon suffisante. C'est mon implication dans le milieu associatif qui m'a beaucoup aidé pendant mon séjour. J'ai pu rencontrer plein de gens venant d'horizons différents, m'enrichir sur le plan culturel et valoriser mes compétences. Au bout de 9 ans, j'ai fait le pari du retour car je ne voyais plus de perspectives pour moi en France. J'ai trouvé un emploi très rapidement quand je suis revenu à Dakar. Je coordonne aujourd'hui un projet d'accompagnement à l'entrepreneuriat au sein d'une ONG française. L'expérience que j'ai acquise en France, notamment dans le milieu associatif, a été un atout. Néanmoins, je n'envisage pas de me réinstaller un jour en Europe. Je préfère rester au Sénégal. »

[Moussé ■ Sénégalais]

dans la société d'accueil. Dès lors, le concept d'appel d'air est discutable car les raisons pour migrer vers l'Europe sont bien plus complexes.

Les chercheurs/euses réuni[e]s au sein du programme MOBGLOB vont plus loin. Leurs travaux montrent que, même si la libre circulation était instaurée, il n'y aurait pas d'afflux massif de migrant[e]s [3]. Ainsi, **même la politique la plus ouverte en matière de mobilité n'aboutirait pas au scénario tant craint de l'"invasion"**.

Au contraire, en permettant aux migrant[e]s d'aller et venir d'un pays à l'autre, ce modèle favoriserait les migrations circulaires ; ces dernier[e]s n'ayant plus besoin de se fixer dans le pays d'accueil de peur de ne pouvoir y revenir. En outre, l'ouverture faciliterait les mobilités en fonction des opportunités sur les marchés de l'emploi, permettant une auto-régularisation des migrations. Ce phénomène a d'ailleurs justifié de poser la libre circulation comme principe fondateur de différents processus d'intégration régionale [Union européenne, CEDEAO, CEMAC par exemple].

La libre circulation, qualifiée d'irréaliste par nombre de responsables politiques, est pourtant l'option que défendent des chercheurs de renom, y compris dans les courants libéraux [3].

■ Outil développé par le FORIM et ICMC, en partenariat avec le groupe de travail M&D de CONCORD, avec le soutien financier de l'UE, de la Fondation de France et de l'AFD • Graphisme & Illustrations Fabienne Venet

Notre vision

La peur de l'invasion ne correspond à aucune réalité, ni passée, ni future. Aussi, la réponse aux enjeux actuels de migrations suppose de sortir d'une logique de fermeture pour évoluer vers la facilitation des mobilités.

Les responsables politiques doivent faire preuve de réalisme et d'audace en la matière afin de construire des politiques d'ouverture, respectueuses des droits fondamentaux, économiques, sociaux et culturels des personnes en mobilité.

Pour ce faire, ils/elles doivent accepter de s'appuyer sur les résultats issus de la recherche sur les migrations, aussi bien que sur des partenariats avec les organisations de la société civile et les migrant[e]s eux/elles-mêmes.

Notes

- Accès aux prestations sociales régi par des conditions strictes
- Ouverture auto-régularisation des migrations
- Présence de proches, langue, moyens financiers



Passez le message !

Même la politique la plus ouverte en matière de mobilité n'aboutirait pas au scénario de l'"invasion".

La peur de l'invasion ne correspond à aucune réalité, ni passée, ni future.

Les responsables politiques doivent faire preuve de réalisme et d'audace.